

Édito

NOS REGLES D'OR

Durant l'été 2011, nous avons eu la triste confirmation, en France et en Europe, des effets néfastes d'une **crise économique et sociale** qui touche de plus en plus les salariés, victimes d'une austérité prescrite sous la pression des marchés financiers, des agences de notation et du FMI. L'addition est en particulier salée pour les fonctionnaires : retraites spoliées, suppressions massives d'emplois, gel des salaires... Avec ce gouvernement, la répartition des richesses est de plus en plus injuste : **tout se règle sur le dos des plus fragiles**, les solidarités et les services publics reculent, comme les mesures de rigueur du mois d'août le démontrent une fois de plus.

Dans ce contexte, la rentrée 2011 nous engage impérativement à rassembler et à mobiliser : il faut, dans tous nos secteurs, dénoncer sur le terrain les dysfonctionnements scandaleux engendrés par les insuffisances budgétaires et la gestion libérale de nos métiers. La **FSU** a élaboré un plan d'actions continues et diversifiées pour la transformation démocratique du système éducatif et contre les réformes contestées (orientation, livret de compétence, lycées, formation des enseignants, LRU...). **LE 27 SEPTEMBRE** sera une **PREMIERE ETAPE** importante : avec d'autres syndicats et avec le soutien de la FCPE, la **GREVE** doit être ce jour-là massive afin d'exiger, entre autres, un budget 2012 rompant avec une politique dévastatrice. Une autre date est d'ores et déjà à retenir : **LE 11 OCTOBRE** verra une **JOURNEE D'ACTION INTERPROFESSIONNELLE**, notamment sur les questions de l'emploi, de la protection sociale et du pouvoir

d'achat. La **FSU** fera tout pour que, de la manière la plus unitaire possible, les mobilisations se poursuivent dans les semaines et mois à venir.

Des échéances majeures nous attendent en effet, à commencer par les **ELECTIONS PROFESSIONNELLES** qui se dérouleront **DU 13 AU 20 OCTOBRE** (voir pages intérieures) : celles-ci permettront de rejeter une politique désastreuse pour le système éducatif et pour ses personnels, de défendre nos conceptions des métiers de l'Education Nationale et d'affirmer les propositions originales de la **FSU**.

Nul doute que les résultats de ces élections seront regardés à la loupe par le gouvernement bien sûr, mais aussi par les candidats aux **ELECTIONS PRESIDENTIELLES**. Ces dernières seront l'occasion, dans les Côtes d'Armor comme ailleurs, de mettre les problèmes éducatifs sur la place publique en questionnant les candidats et leurs représentants autour de deux axes majeurs : celui de **l'investissement dans un système d'éducation, de formation et de recherche laïque et républicain** et celui des **services publics**, conçus comme une chance et non comme une charge.

Car ce sont là sont les « règles d'or » de la FSU.

Le 7 septembre 2011

Jean-Pierre Lecoq Co-secrétaire FSU 22

P

PRESSE
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

Déposé le 21 septembre 2011

**TOUS EN GREVE
POUR L'ECOLE PUBLIQUE
LE 27 SEPTEMBRE !**

**TOUS A LA MANIFESTATION A SAINT-BRIEUC
10H30 PLACE DE ROBIEN**

Page 1	Édito
Page 2	Elections professionnelles d'octobre
Page 3	Journées du 27 septembre, du 6 et du 11 octobre
Page 4	Contacts de la FSU dans le département



VOTER : UN ACTE ESSENTIEL !

Tous les personnels actuellement en fonction ont connu les Commissions paritaires et les Comités Techniques Paritaires (CTPD, CTPA). Peut-être n'est-il pas inutile de rappeler qu'elles n'existent pas toujours, et qu'elles ne sont pas tombées du ciel.

Les Commissions paritaires trouvent leur source dans la Constitution de 1946 qui, dans la filiation du programme du Conseil National de la Résistance, inscrit dans son préambule qui est toujours en vigueur : « Tout homme peut défendre ses droits et ses intérêts par l'action syndicale et adhérer au syndicat de son choix... Tout travailleur participe par l'intermédiaire de ses délégués à la détermination collective de ses conditions de travail. »

Ces principes trouvèrent alors leur concrétisation dans le Statut général des fonctionnaires (1946), amélioré par les dispositions de la Loi de 1982 qui, entre autres, instaurait les Comités Techniques Paritaires. Tout ceci qui pourrait paraître « naturel » ne l'est donc pas. Il s'agit là bel et bien de la traduction au plan juridique d'un rapport de forces imposé par les luttes syndicales des fonctionnaires dans des conditions historiques qui ont pu permettre ces avancées. L'offensive en cours depuis de nombreuses années contre les Services publics et le Statut des fonctionnaires, menée actuellement au pas de charge, nous rappelle s'il le fallait que jamais rien n'est acquis définitivement en matière de conquêtes sociales, d'acquis démocratiques...

L'air est connu : Les fonctionnaires sont des boulets qui plombent le budget de l'Etat, le Statut général qui consacre nos garanties collectives (et, partant individuelles) sont des « carcans », des « archaïsmes », des « obstacles » à la « liberté individuelle » et à « la responsabilité personnelle », « un frein au dynamisme » et qui enraye « la compétitivité » dans « ce monde devenu impitoyable », etc, etc.

C'est dans ce cadre que l'Administration s'emploie à contourner le rôle des CAP, à tenter de limiter les capacités d'intervention des représentants des personnels... Un vote massif, et un vote massif pour les listes de la FSU, aura donc aussi pour fonction d'adres-

ser au Ministère, aux Recteurs et IA un message clair : « Stop ! Ca suffit ! ».

Les résultats des élections vont établir la représentativité des organisations syndicales dans l'Education Nationale, mais aussi au plan de la Fonction Publique. C'est donc dire l'ampleur de la portée du vote qui s'annonce ! Et il est bien entendu de l'intérêt de tous les fonctionnaires que la FSU se voie à nouveau confortée dans sa place de première organisation syndicale de la Fonction Publique d'Etat !

Les élections professionnelles d'octobre, où pour la première fois on votera en même temps pour élire les Commissions paritaires et pour élire les représentants dans les Comités Techniques, vont nous offrir l'occasion de donner encore plus de poids aux élus de la FSU dans notre résistance aux assauts incessants contre nos droits, et désormais contre notre métier lui-même. Elire un grand nombre de militants de la FSU, c'est le gage d'avoir des porte-parole efficaces qui seront d'autant mieux entendus qu'ils pourront faire valoir une très large représentativité, c'est aussi la certitude d'avoir des élus uniquement guidés par le souci d'être l'expression des aspirations des personnels.

En votant massivement pour les listes présentées par la FSU, indiquons de façon claire et nette que nous ne laisserons pas nos droits être piétinés, que nous n'acceptons pas la caporalisation, la mise en cause de notre métier, la marchandisation de l'Ecole, et que les fonctionnaires-citoyens que nous sommes exigent en même temps que le respect qui leur est dû, tous les moyens nécessaires à la réussite de tous les enfants et de la jeunesse !

**Du 13 au 20 octobre,
votez pour les listes FSU !**

NB : Pour ces élections le gouvernement impose un vote électronique assez complexe se déroulant en plusieurs étapes. A nous de démontrer que la participation sera massive, ainsi que le vote FSU.

Les bulletins de vos syndicats exposent les modalités précises du vote. Pour toute question, pour tout problème que vous rencontreriez, n'hésitez pas à vous adresser à votre syndicat.





Journées du 27 septembre, du 6 et du 11 octobre

POUR L'ÉDUCATION, POUR NOS MÉTIERS TOUTES ET TOUS EN GREVE LE 27 SEPTEMBRE !

Les personnels de l'Éducation Nationale et de l'Enseignement Agricole Public sont appelés le 27 septembre à la grève par la FSU, dans le cadre de l'intersyndicale de l'enseignement*

- contre la suppression de 52000 postes en 4 ans
- contre un budget 2012 qui s'annonce à nouveau désastreux
- contre le dogme du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux qui s'attaque en particulier à l'école publique et qui nuit aux missions de service public
- contre la dégradation constante des conditions de travail et de formation des personnels
- contre un système qui abandonne de plus en plus les élèves en difficulté
- pour un plan pluriannuel de recrutement massif à la hauteur des enjeux des services publics
- pour le respect de nos métiers et de nos missions
- pour la revalorisation de nos professions et de nos salaires
- pour développer une véritable orientation scolaire

La France est aujourd'hui un des pays qui investit le moins dans son éducation et donc dans l'avenir ; notre système éducatif est victime d'une avalanche de mesures inadaptées, précipitées mais aussi idéologiquement cohérentes.

Le 27 septembre, un seul objectif pour la FSU : une école démocratique, ambitieuse, émancipatrice !

(* FSU, FERC-CGT, SGEN-CFDT, UNSA éducation)

LE 11 OCTOBRE : JOURNÉE D'ACTION INTERPROFESSIONNELLE

La FSU prendra toute sa part lors de cette journée d'action, décidée par l'intersyndicale.*

La dette publique est un prétexte à la réduction programmée et idéologique des dépenses publiques.

Les mesures annoncées le 24 août ont un caractère injuste, inéquitable et inefficace.

La facture est lourde pour les salariés et les consommateurs : pas de réelle remise en cause des niches fiscales, contribution des plus hauts revenus symbolique (200 millions d'€ sur 11 milliards). La répartition des richesses est de plus en plus injuste.

Tout cela appelle des mesures urgentes :

- abandonner la taxation des complémentaires santé ; supprimer les exonérations et la défiscalisation des heures supplémentaires ; conditionner toute aide publique à son efficacité sociale et économique, aux politiques sociales dans les entreprises.
- mettre en oeuvre la taxe sur les transactions financières.
- faire de l'emploi, en particulier celui des jeunes, une priorité. Stopper les suppressions d'emplois dans la Fonction Publique.
- soutenir le pouvoir d'achat, notamment des plus bas revenus et réouvrir les négociations salariales dans les entreprises et la Fonction Publique pour réduire les inégalités, en particulier celles entre les femmes et les hommes.

L'intervention des salariés s'avère plus que jamais nécessaire ; pour la FSU, la mobilisation doit être forte et unitaire : il faut contraindre le gouvernement et le patronat, il faut aussi se faire entendre des candidats aux élections présidentielles.

Nous donnerons dès que possible les modalités départementales de cette journée.

(* FSU, CGT, CFDT, UNSA, Solidaires)

Le Jeudi 6 Octobre 2011 : MOBILISATION INTERSYNDICALE DES RETRAITES

Les syndicats appellent les retraités à manifester (modalités à venir) :

- pour défendre leur droit à vivre dignement, ce qui suppose de relever le niveau des retraites, et de revoir leur indexation
- pour que la dépendance, quel que soit l'âge, soit prise en charge par la solidarité nationale et intergénérationnelle, dans le cadre de la sécurité sociale

Réunion solidarité, dépendance, retraite, sécu

La Section Fédérale des Retraités de la FSU 22 organise le mardi 4 octobre 2011, au lycée Jean Moulin, de 9 à 13 h une réunion (ouverte à tous) sur le thème de la solidarité :

dépendance, retraite, sécurité sociale.

Elle sera animée, entre autres, par Jean-Luc Le Guellec.

Repas sur place après la réunion.

Merci de vous inscrire à l'avance.



Contacts des syndicats de la FSU dans les Côtes d'Armor

EPA (Syndicat unitaire de l'éducation populaire, de l'action sociale, socioculturelle et sportive)

Gaëlle LEFEUVRE lefgael@yahoo.fr 06 87 25 94 45

Françoise TREVIEN trevien.francoise@gmail.com

SNASUB-FSU (Syndicat National de l'Administration Scolaire et Universitaire et des Bibliothèques)

Claudie LE GUEN Collège Chombart de Lauwe 22500 PAIMPOL claudie.le-guen@ac-rennes.fr

SNCS-FSU (Syndicat National des Chercheurs Scientifiques)

Michèle BASSEVILLE Rennes michel.basseville@irisa.fr 02 99 84 72 36

Yves Le MEST Brest yves.lemest@univ-brest.fr 02 98 01 61 44

SNE-FSU (Syndicat National de l'environnement)

Xavier LE MENACH xavierlemenach@wanadoo.fr

SNEP-FSU 22 (Syndicat National de l'Education Physique)

Anne Gilet s2-22@snefpsu.net Section du SNEP-FSU 18 Rue de Brest 22000 St Brieuc

SNEPAP-FSU (Syndicat National de l'Ensemble des Personnels de l'Administration Pénitentiaire)

Secrétaire régionale : Patricia BOISSONNOT patricia.boissonnot@justice.fr

SNES-FSU 22 (Syndicat National des Enseignements de Second degré)

SD : Brigitte Jacob Collège de Callac snest2@wanadoo.fr 02 96 33 75 47 ou 06 70 92 10 19

SNESUP-FSU 22 (Syndicat National de l'Enseignement SUPérieur)

Marianne Charrier-Vozel marianne.charrier@univ-rennes1.fr

SNETAP-FSU (Syndicat National de l'Enseignement Technique Agricole Public)

Secrétaire de section SNETAP-FSU lycée Kernilien :

Annie Le Bihan 06 73 24 27 77 annie.le-bihan@educagri.fr

SNICS-FSU (Syndicat National Unitaire des Infirmier(e)s Conseiller(e)s de Santé)

Secrétaire départementale : Sylvie Bénech LP Quintin sylbenech@aol.com

Colette Duvigneau Collège Mûr de Bretagne et Collège Ploëuc-sur-Lié colette.duvigneau@ac-rennes.fr

SNPES-PJJ (Syndicat National de l'Education Spécialisée et Protection Judiciaire de la Jeunesse)

Françoise Chatelu francoise.chatelu@justice.fr 02 96 61 88 42

SNUAS-FP FSU (Syndicat National Unitaire des Assistants Sociaux de la Fonction Publique)

Secrétaire académique : Sylvie Guyader sylvguyader@yahoo.fr 02 96 05 61 71

SNUEP-FSU (Syndicat National Unitaire de l'Enseignement Professionnel)

Isabelle BARON isa.baron@free.fr 06 81 80 31 56

Vincent AUBIN aubin.vincent@free.fr 06 07 08 96 76

SNUPDEN-FSU (Syndicat National Unitaire des Personnels de Direction de l'Education Nationale)

Gilles RIVIERE gil.riviere@ac-rennes.fr

SNUipp-FSU 22 (Syndicat National Unitaire des Instituteurs et Professeurs des écoles et PEGC)

SD : Marylène Le Maux snu22@snuipp.fr 18 Rue de Brest 22000 St Brieuc 02 96 61 88 24

SUP-Equip' FSU (Syndicat Unitaire des Personnels de l'Equipement)

Olivier DROFF Olivier.Droff@enim.eu 02 96 55 32 06

Pour les personnels adhérents à d'autres syndicats de la FSU, s'adresser pour toute information à la FSU Bretagne en envoyant un mail sur le site FSU - Région Bretagne <http://bretagne.fsu.fr/> puis rubrique contact.